

CM 07-10-2017

L'an deux mille dix-sept, le vendredi 20 octobre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis dans la salle des mariages sous la Présidence de Monsieur le Maire Joël Delrue.

Etaient présents : M. Delrue, Mme Lemaître, M. Fourrier, Mme Reynaert, Mme Castain, Mme Alexandre, M. Turbant, Mme Boché, M. Vandermolen.

Absents excusés : M. Lemaire donne pouvoir à M. Vandermolen ; M. Fauquembergue donne pouvoir à M. Fourrier ; Mme Feret donne pouvoir à M. Delrue ; M. Gardon donne pouvoir à Mme Reynaert.

Absents : Mme Desavoie ; M. Fares
Secrétaire de séance : M. Vandermolen

Début de la séance à 19 h 10 suivant l'ordre du jour.

01°) Travaux Ecoles et Alsh ;

Monsieur le Maire présente les premières esquisses des plans des deux sites, une réunion sera prévue avec l'architecte après les vacances scolaires.

02°) Devis réparation Chemin d'Amiens et Chemin Saint Jean ;

Monsieur le Maire présente les devis :
- La société Colas 12 453.75 €HT ;
- Amiens-Métropole 1 095.10 €HT.

Les membres du Conseil après en avoir délibéré, votent pour le devis d'Amiens-Métropole, 12 voix pour et 1 abstention.

03°) Devis d'abattage du noyer Rue du Bout de Ville ;

Monsieur le Maire présente les devis :
- Amiens-Métropole : 1390 €HT ;
- Ets Léger : 380 €HT ;

Les membres du Conseil après en avoir délibéré, votent pour le devis de la Ets Léger, 13 voix pour.

04°) Demande d'une habitante de Bussy pour la réparation de la route de Bussy sur le domaine d'Allonville ;

Une habitante demande la remise en état du chemin entre petit-Camon et Bussy-Les-Daours sur le territoire de la Commune d'Allonville, Les membres du Conseil après en avoir délibéré, décident de reporter ce point par manque de devis

05°) Eclairage public rue du Vert Chemin ;

Les membres du Conseil donnent leur accord et autorisent Monsieur le Maire à faire la demande pour l'installation de l'éclairage public Rue du Vert Chemin et votent 13 voix pour.

06°) Décision modificative n°1 ;

739223 Fonds péréquations :	+ 650 €
454101 Travaux effectués d'office :	+ 8 000 €
678 Dépenses imprévues :	- 8 650 €
021 virement section fonctionnement :	8 000 €
023 virement section investissement :	8 000 €

Les membres du conseil après en avoir délibéré, approuvent cette décision modificative, 13 voix pour.

07°) Réparation de l'horloge de l'Eglise ;

Monsieur le Maire présente le devis de la société Paschal pour la réparation de l'horloge l'église pour un montant de 1 192.90 €HT, Les membres du Conseil après en avoir délibéré, votent pour ce devis 13 voix pour.

08°) Convention avec la Ville d'Amiens pour le spectacle de Noël ;

Monsieur le Maire présente la convention de la Ville d'Amiens pour le spectacle de Noël pour les enfants scolarisés de la Commune pour un tarif de 9 € par enfant.

Les membres du Conseil après en avoir délibéré, autorisent Monsieur le Maire à signer la Convention et votent 13 voix pour.

09°) Suppression du poste d'adjoint territorial d'animation principal de 2 classe ;

Les membres du Conseil après en avoir délibéré, suppriment le poste d'adjoint territorial d'animation principal de 2 classe, 13 voix pour.

10°) Création du poste d'adjoint territorial d'animation principal de 1^{ère} classe ;

Les membres du Conseil après en avoir délibéré, créent le poste d'adjoint territorial d'animation principal de 1^{ère} classe, à temps complet de 35 h avec un indice, IB 388 et IM 355, 13 voix pour.

11°) Information sur l'avancement du Plu ;

La 1^{ère} réunion avec Mme Lenne a eu lieu pour recenser les éléments existant. (Présentation de l'existant).

12°) Questions et informations diverses ;

Une benne pour les collectes de vêtement textile sera installée rue du Petit Camon. Amiens-Métropole subventionne prochainement l'achat d'un composteur individuel pour un montant de 30 € maximum, sur présentation d'une facture et d'un justificatif de domicile. Les piquets Voie des Magnus seront à enlever.

L'ordre du jour, étant épuisé.

Fin de séance à 20 h 50